



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



# SOMMAIRE



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

### 04 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

### 06 LE TERRITOIRE ET LES COMPÉTENCES

#### DIRECTION GÉNÉRALE

- 08 Soutien aux communes de moins de 1 000 habitants
- 10 Ressources Humaines
- 11 Dynamique Managériale
- 12 Communication

#### PÔLE RESSOURCES

- 14 Finances
- 16 Commande Publique
- 17 Numérique

#### PÔLE DÉVELOPPEMENT LOCAL TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 18 Développement Économique
- 19 Habitat & Urbanisme
- 20 Environnement
- 21 Mobilité
- 22 Tourisme

#### PÔLE TECHNIQUE

- 23 Bâtiments
- 24 Eau potable et assainissement non collectif
- 25 Voirie

#### PÔLE VIE SOCIALE ET CULTURELLE

- 26 Action sociale et solidaire
- 28 Culture
- 29 Relais Petite Enfance
- 30 Service Info Jeunes

# ÉDITO



LE PRÉSIDENT,  
**LOÏC REGEARD**

## 2024, un territoire en mouvement

2024 a été riche en réalisations pour la Communauté de communes Bretagne romantique. Ensemble, nous avons franchi des étapes décisives, confirmant notre engagement en faveur d'un territoire attractif, durable et solidaire.

Parmi les grandes avancées, l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en fin d'année constitue une étape majeure pour structurer et harmoniser l'aménagement de notre territoire. Ce document stratégique, fruit de plusieurs années de concertation et d'un travail collectif, est essentiel pour répondre aux enjeux de développement démographique et économique tout en préservant notre environnement.

Le développement économique a connu un bel essor en 2024 avec le réaménagement de l'Espace Entreprises (voir p. 15) mais aussi au travers du développement des zones d'activités où une dizaine de lots ont été commercialisés, et au sein des ateliers relais avec 7 entreprises accueillies en 2024.

Quant au projet des transports et des mobilités, un sujet essentiel pour nos habitants, il a avancé à grands pas. Un diagnostic a permis d'identifier clairement les besoins et défis du territoire et dès 2025, des actions concrètes seront mises en œuvre pour faciliter les déplacements, encourager des alternatives durables et renforcer l'accessibilité de la Bretagne romantique. Toujours sur le volet des transitions, le diagnostic du Plan Agricole et Alimentaire territorial a permis de mettre en évidence les grands enjeux de demain pour une alimentation durable, riche et locale en Bretagne romantique.

En parallèle, le schéma directeur immobilier de la Communauté de communes s'est poursuivi avec la finalisation d'un nouveau centre technique communautaire et l'avancement des réhabilitations de l'ancienne trésorerie à Tinténiac et de la salle de gymnastique Pierre Bertel à Saint-Domineuc qui progressent activement.

La Communauté de communes est également aux côtés des communes pour les soutenir dans leurs investissements et notamment les plus petites d'entre elles avec le versement de dotations spécifiques en fonds de concours pour des projets d'achats, de constructions qui participent pleinement au développement et au dynamisme du territoire.

Tous ces projets voient le jour grâce à une dynamique collective qui permet de renforcer les services publics : de l'éveil des tout-petits à l'orientation des jeunes, en passant par l'accompagnement numérique ou l'accès à la culture, la Communauté de communes a à cœur d'accompagner ses habitants au quotidien.

Enfin, garantir des services publics de qualité signifie aussi offrir un accès de qualité à l'eau potable, à des infrastructures sportives ou culturelles, et bientôt à un réseau de fibre optique performant. Fin 2024, 48 % des locaux et habitations du territoire étaient déjà raccordés.

Alors que nous tournons la page de l'année 2024, avec un bilan très abouti comme en témoigne ce rapport, nous abordons l'avenir avec confiance et ambition. De nombreux défis restent à relever, mais ensemble, en restant unis et à l'écoute, nous continuerons de bâtir une Bretagne romantique exemplaire, solidaire et durable.



# LES TEMPS FORTS D



## FORUM JEUNESSE

Pour sa 3<sup>e</sup> édition, plus de 350 personnes, des jeunes et leurs parents, ont arpenté les allées du Forum « Trouve ton job » à Dingé à la rencontre d'employeurs locaux et à la recherche d'informations jeunesse ! Toute l'année, le Service Info Jeunes, accueille, oriente et accompagne les jeunes dans leurs besoins d'orientation, de santé, de logement...

17 FÉVRIER



## BUL'ISSIME

En 2024, le festival itinérant s'est installé à Trévérien pour une journée pleine de bulles et de bonne humeur ! Au programme : ateliers, spectacles et activités pour tous les âges et proposés par des acteurs culturels locaux soutenus par la Communauté de communes. À cette occasion, l'intercommunalité s'est vu remettre le LABEL 100 % ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) qui valorise l'engagement de l'intercommunalité dans sa démarche de généralisation de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire. La Communauté de communes Bretagne romantique est la première intercommunalité labélisée en Bretagne.

21 SEPTEMBRE

19 JUIN

## INAUGURATION CENTRE TECHNIQUE

Dans le cadre de son schéma directeur immobilier visant à optimiser l'utilisation des bâtiments et leurs performances fonctionnelles et énergétiques, la Communauté de communes a inauguré son nouveau centre technique situé à Meillac. Un équipement opérationnel à l'impact environnement raisonné qui accueille les équipes Voirie et Bâtiments ainsi que les archives communautaires.



1<sup>er</sup> OCTOBRE



## INAUGURATION ESPACE ENTREPRISES

Un lieu de travail partagé dédié aux entrepreneurs où il est possible d'exercer son activité de façon autonome sans être isolé et d'être accompagné par les services de la Communauté de communes. Le bâtiment a connu un réaménagement en 2024 pour répondre aux besoins des locataires et aux évolutions des nouveaux modes de travail.

6 JANVIER - 20 AVRIL - 5 OCTOBRE

## PLAN DE MOBILITÉ SIMPLIFIÉ (PMS)

Pour finaliser l'élaboration de son PMS, la Communauté de communes a mené plusieurs actions de concertation en 2024 : une ciné-conférence sur le thème de la mobilité le 6 janvier, une Vélorution le 20 avril, ou encore un grand défi mobilité BR Express le 5 octobre. Le Plan de Mobilité prévoit notamment la mise en place de lignes d'auto-stop organisé, le développement de l'usage du vélo et du covoiturage ou encore du transport à la demande.



# DE L'ANNÉE 2024



## RENCONTRE ACCUEIL SOCIAL INCONDITIONNEL DE PROXIMITÉ (ASIP)

Avec le Département, la Communauté de communes a réuni les partenaires de l'ASIP pour un temps d'interconnaissance et de partage d'expériences. L'ASIP vise à garantir à chaque habitant un accès facilité à ses droits sociaux et à prévenir les situations de précarité ou de fragilité. À travers un réseau local d'acteurs engagés (élus, agents, bénévoles, associations), elle permet de proposer un premier niveau de réponse sociale de proximité ou d'orienter les habitants vers le bon interlocuteur.

19 NOVEMBRE

## TROPHÉES AUDACES

La 2<sup>e</sup> édition des Trophées AUDACES a permis de mettre en lumière 4 entreprises et artisans du territoire qui se distinguent par leur audace d'entreprendre et leur contribution au dynamisme économique local.

5 DÉCEMBRE



2 DÉCEMBRE

## SIGNATURE CONTRAT DE CANAL

6 communes du territoire sont traversées par le Canal d'Ile-et-Rance, la Région Bretagne et la Communauté de communes ont signé un contrat visant à valoriser ce patrimoine, améliorer sa pratique et son confort, tout en favorisant l'animation au bénéfice des habitants, touristes, navigants, piétons, cyclistes et des usagers : habitants, touristes... et cyclistes. Pour un montant total de 440 840 € sur trois ans, le contrat prévoit notamment l'aménagement d'abris pour randonneurs, de stationnements pour vélos et de sanitaires, ainsi qu'un appel à projets pour redonner vie à trois maisons éclusières.



29 FÉVRIER - 24 JUIN - 25 JUILLET - 16 DÉCEMBRE

## PLUi

Initié en 2018, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal définit les principes d'évolution du territoire à l'horizon 2035 et à l'échelle des 25 communes membres. Il a vocation à harmoniser les règles d'urbanisme sur le territoire en remplaçant les PLU ou cartes communales existants.

- ARRÊT DE PROJET : le 29 février, les élus ont validé l'arrêt de projet, première étape d'élaboration du PLUi. Il a été soumis ensuite aux avis des communes et des partenaires institutionnels.
- ENQUÊTE PUBLIQUE : du 24 juin au 25 juillet, le PLUi a fait l'objet d'une enquête publique qui a recueilli 318 avis, auxquels ont été formulées des réponses qui ont permis de faire évoluer le projet.
- APPROBATION : le 16 décembre, le conseil communautaire a approuvé le projet. Il est entré en vigueur depuis le 23 décembre.





# LE TERRITOIRE ET LES

## LE TERRITOIRE



**25**

COMMUNES



**428**

KM<sup>2</sup>



**35 872**

HABITANTS



**12 800**

MÉNAGES



**2 000**

ENTREPRISES



**400**

ASSOCIATIONS



## LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



AMÉNAGEMENT  
DE L'ESPACE



DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE



GESTION DES MILIEUX  
AQUATIQUES ET  
PRÉVENTION DES  
INONDATIONS



GESTION DES AIRES  
D'ACCUEIL DES GENS  
DU VOYAGE



COLLECTE  
ET TRAITEMENT DES  
ORDURES MÉNAGÈRES



EAU  
POTABLE

## LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Prestations de services aux communes
- Logement et cadre de vie
- Financement du contingent SDIS
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Assainissement non collectif
- Équipements culturels, sportifs et éducatifs
- Étude et exécution de tous travaux présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence, dans le cadre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux visé dans le code de l'environnement
- Action Sociale
- Animation sportive via le soutien aux associations sportives
- Développement de la vie culturelle du territoire
- Transport
- Aménagement numérique

# COMPÉTENCES

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET LE BUREAU

### 1 PRÉSIDENT

### 10 VICE-PRÉSIDENTS

- ✓ en charge de l'urbanisme et l'habitat
- ✓ en charge du développement économique
- ✓ en charge des finances et de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- ✓ en charge de l'environnement, la transition écologique et énergétique, du transport et de la mobilité
- ✓ en charge des ressources humaines, de la mutualisation et de la promotion touristique
- ✓ en charge de la conception, suivi, entretien et gestion des bâtiments et équipements communautaires et de la conception, suivi, entretien et gestion des zones d'activités économiques (jusqu'au 24 octobre 2024).
- ✓ en charge de la communication et des systèmes d'information
- ✓ en charge de la voirie déclarée d'intérêt communautaire, des sentiers de randonnées PDIPR, de l'assainissement autonome (SPANC), de la collecte et traitement des ordures ménagères, de l'eau pluviale relative à la voirie déclarée d'intérêt communautaire, de l'eau potable
- ✓ en charge de l'action sociale et de l'habitat social, la mobilité solidaire et du transport pour les habitants par les habitants
- ✓ en charge de la petite enfance, l'enfance-jeunesse et de la culture

### 51 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

### 10 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLÉANTS

### 8 COMMISSIONS

## FORMATION AUX ÉLUS

La Communauté de communes accompagne les élus communautaires et communaux à travers des formations sur des thèmes variés relatifs à leurs fonctions. En 2024, sur la base du volontariat, au total une douzaine d'élus ont ainsi pu suivre :

- agir auprès des publics en vulnérabilité sociale

## LE PAYS DE SAINT-MALO

Dans le cadre de sa politique de coopération, la Communauté de communes Bretagne romantique porte, avec Saint-Malo Agglomération, la Communauté de communes de la Côte d'Émeraude et la Communauté de communes du pays de Dol et Baie du Mont-Saint-Michel des actions en faveur de l'aménagement du territoire, des transitions environnementales, de la santé, du numérique et des contractualisations, via Le Pays de Saint Malo.

Entre autres actions menées de manière coopérative en 2024 grâce au Pays de Saint Malo :

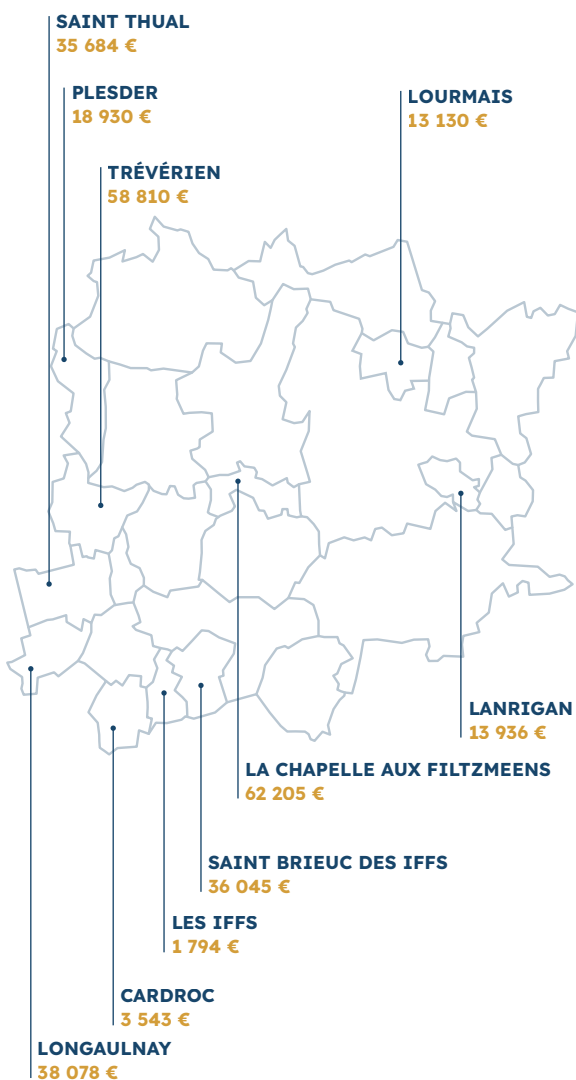
- **L'aménagement du territoire**, par le biais duquel les élus locaux ont finalisé la révision des orientations et objectifs partagés à l'échelle du Nord de l'Ille-et-Vilaine de 2026 à 2050.
- **Le conseil en énergie** « Rénov'habitat Bretagne » qui propose des permanences aux particuliers pour les accompagner gratuitement dans leurs démarches de rénovation énergétique de leur logement.
  - ⓘ En 2024, **2 130 sollicitations** auprès de la Maison de l'Habitat
- **L'engagement du programme européen LEADER** visant à développer, par des projets innovants, portés par des collectivités, associations ou collectifs locaux, les conditions d'un urbanisme rural sobre et durable.
  - ⓘ En 2024, soutien à **2 initiatives locales : l'autopartage** à Hédé et le projet de la Maison du canal.
- Le suivi du **déploiement de la fibre optique** en lien avec le programme Bretagne Très Haut Débit et la réponse aux interrogations des communes, entreprises et particuliers relatives aux réseaux de télécommunications fixes et mobile. La Communauté de communes est couverte à **77 %** fin 2024.
- Le **contrat local de santé** qui vise à consolider le partenariat local sur les questions de santé, et à renforcer la qualité de la politique de santé mise en œuvre au niveau local.
  - ⓘ Le déploiement de la journée santé précarité sur le territoire de la Bretagne romantique avec l'accueil de **48 bénéficiaires en 2024**.



# SOUTIEN AUX COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

En tant que structure de coopération intercommunale, la Communauté de communes aide les petites communes à investir dans leurs infrastructures. Depuis le début du mandat 2020-2026, la Communauté de communes a reconduit une politique de soutien aux communes de moins de 1 000 habitants en dédiant 1,5M € sur les 6 ans.

À ce titre en 2024, à travers une dotation d'équipement, 282 155 € ont été dédiés à 10 communes du territoire



## Aménagement du bourg

**TRÉVÉRIEN - 54 K€**

Situé en bordure du canal d'Ille-et-Rance et traversé par les axes routiers de la D11 (Evran / Saint-Domineuc) et de la D79 (Saint-Thual / Pleugueneuc), le bourg de Trévérien a fait l'objet de travaux de sécurisation et d'aménagement prenant en compte les équipements existants, la valorisation des entrées de bourg ainsi que la proximité avec le canal. Finalisé en avril 2024, le projet comprend un aménagement global du quartier du bas du bourg avec la remise à neuf du réseau pluvial, la création d'un cheminement piétonnier sécurisé vers le canal, l'aménagement de plateaux surélevés et la réhabilitation du parking de la salle des fêtes.



## Construction d'un multi-commerce

**LA CHAPELLE AUX FILZTMÉENS - 46 K€**

Pour revitaliser l'activité économique dans le bourg et répondre aux besoins des habitants, la municipalité a entrepris la construction d'un multi-commerces à l'entrée de la commune. Ouvert depuis octobre 2024, le CALM (Comme À La Maison) et ses deux gérants proposent une cuisine engagée et locale dans l'espace bar-restaurant ainsi que des services de proximité : dépôt de pain, épicerie et presse locale. À cela s'ajoute la possibilité de louer une salle à l'étage du bâtiment. Le projet, dont le coût total s'élève à 597 k€, a bénéficié du soutien de la Communauté de communes, dont le siège est situé juste en face.





## Aménagement de l'atelier technique

**LONGAULNAY - 38 K€**

Mis en service en février 2024, le nouvel atelier permet à l'agent technique communal d'exercer son travail dans de meilleures conditions, avec notamment un espace de stockage pour l'outillage et le véhicule, ainsi qu'un espace sanitaire et une pièce chauffée. L'aide de la Communauté de communes est venue en soutien du budget communal dédié à cet aménagement.



## Aménagement d'un parcours glisse

**SAINT-THUAL - 27 K€**

À 200 mètres de l'école du village, la commune de Saint-Thual a aménagé un « pump track » : cette piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés, peut être utilisée en vélo, trottinette, VTT, rollers et même en fauteuil roulant. Ce lieu de rencontre intergénérationnel permet aux scolaires, aux jeunes et aux familles de bénéficier d'un équipement de proximité.



## Aménagement de l'atelier technique

**PLESDEY - 11 K€**

Depuis janvier 2024, l'atelier technique communal de Plesder bénéficie d'une extension du bâtiment. Celle-ci permet de stocker le matériel technique présent dans l'ancien garage et d'aménager une salle de réunion pour les associations de la commune dans le bâtiment existant. Une optimisation de l'espace et des fonctionnalités pour une meilleure utilisation à la fois par les équipes techniques et les associations réalisée avec le soutien financier de la Communauté de communes.

# RESSOURCES HUMAINES

Le service Ressources Humaines assure la **gestion administrative du personnel**, la **gestion des carrières du recrutement au départ de l'agent**, ainsi que la **gestion et le suivi des formations professionnelles**.

- axe **1** Construire et mettre en œuvre le **plan égalité professionnelle Femmes - Hommes**.
- axe **2** Faire évoluer les **modalités de télétravail** avec la possibilité d'exercer 3 jours à titre dérogatoire et de se rendre à une réunion professionnelle sur un jour télétravaillé.
- axe **3** Impulser la création d'un **réseau RH intercommunal**.

**112** 

AGENTS SOIT **100.98 ETP**

**18** 

RECRUTEMENTS D'AGENTS RÉALISÉS  
DONT **8** AU CHANTIER  
ACCOMPAGNEMENT PROJET

**58 %** 

D'ADHÉSION SUR LA COUVERTURE  
SANTÉ ET PRÉVOYANCE

## ZOOM SUR

### L'égalité professionnelle Femmes - Hommes



L'égalité professionnelle consiste en une égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes. Elle concerne notamment l'accès à l'emploi, les conditions de travail, la formation, la qualification, la mobilité, la promotion, l'articulation des temps de vie et la rémunération. En 2024, en co-construction avec les acteurs du dialogue social, la Communauté de communes a déterminé un plan d'actions sur 2 ans selon 4 axes

## PERSPECTIVES 2025

- Élaboration d'un **règlement et plan de formation**
- Mise à jour du **document unique d'évaluation** des risques professionnels

# DYNAMIQUE MANAGÉRIALE

Relevant du Président et de la direction générale des services, la dynamique managériale vise à **refondre les méthodes de travail entre élus et services pour les harmoniser et les sécuriser en vue de rendre un service public de qualité tout en apportant une attention particulière à l'efficacité du travail en commun.**

axe **1** **Intégrer la conduite de projet** dans les pratiques professionnelles de l'ensemble de agents amenés à piloter des projets.

axe **2** Mettre en œuvre les **5 premières actions du plan d'actions managérial.**

## ZOOM SUR

### L'action 1 « Définir les rôles et responsabilités des managers et des élus » : évolution du fonctionnement des bureaux communautaires

Pilotée par le Président et le Directeur Général des Services, cette action a regroupé les élus et les services autour des sujets liés aux rôles et responsabilités de chacun dans l'exercice de son activité.

Cette concertation a notamment permis de faire évoluer le fonctionnement des bureaux communautaires. Cette instance, où siègent le Président et ses 9 Vice-Présidents, donne un avis préalable sur les questions portées ou soumises au vote du conseil communautaire. Animée et régulée par le Président, elle se réunit une fois par mois pour une durée maximum de 3 heures.

Désormais, seuls les sujets stratégiques sont privilégiés à l'ordre du jour, tandis que les sujets opérationnels, relevant des services, font l'objet d'une simple information. Un compte rendu, accompagné d'un relevé d'avis, est ensuite diffusé. Ce fonctionnement est complété par des règles de bon fonctionnement :

- Vote à la majorité en cas de besoin
- Présentation privilégiée sous forme de synthèse
- Loyauté envers les décisions prises
- Écoute de chacun
- Convivialité

## PERSPECTIVES 2025

- Poursuite de **l'intégration de la conduite de projets** à tous les niveaux et auprès de l'ensemble des pilotes de projets
- Finalisation des **actions 2024 du projet managérial.**

41

PROJETS PILOTÉS  
AVEC LES NOUVEAUX  
OUTILS DÉDIÉS



25

AGENTS ACCOMPAGNÉS  
À LA CONDUITE DE  
PROJET SOIT ENVIRON  
1/3 DES AGENTS  
DE LA COLLECTIVITÉ



4

SÉMINAIRES  
D'ÉLUS SUR  
LES ACTIONS  
DU PLAN  
MANAGÉRIAL

## 14 actions

- 1 - Définir les rôles et responsabilités des managers et des élus
- 2 - Préciser la posture et les bonnes pratiques managériales sur la base de la charte de confiance
- 3 - Apporter un appui/ conseil dans l'animation, la coordination et la conduite de projets transverses
- 4 - Organiser la coopération managériale et la coopération élus/services
- 5 - Accompagner l'appropriation de la méthode et des outils de conduite de projets
- 6 - Déployer la pratique de la conduite de projet sur le long terme
- 7 - Simplifier les process (notamment de validation), les procédures et les outils (ex. réduire le nombre de boîtes mail, optimiser le classement dans la GED, partager des outils communs)
- 8 - Organiser les espaces d'échanges sur le travail et leurs modalités (ex. réunions, séminaire de cohésion annuel hors les murs...)
- 9 - Poursuivre la mise en place de la démarche de GPEEC
- 10 - Mettre en œuvre des actions de prévention et de santé au travail
- 11 - Réaliser un état des lieux de l'organisation et des ressources pour adapter les moyens au projet politique
- 12 - Mettre en place des actions pour favoriser les bonnes relations (ex. formation, débriefing, espaces informels, poser un cadre relationnel de qualité, qualité de la communication, gestion des conflits, ...)
- 13 - Réinterroger l'organisation (organigramme) actuelle et élaborer des scénarii
- 14 - Créer un laboratoire d'innovation interne pour expérimenter de nouveaux projets et pour coconstruire des stratégies d'adaptation



# COMMUNICATION

Le service communication s'assure de la cohérence de l'image de la collectivité au travers des supports émis qu'ils soient imprimés, digitaux ou rédactionnels. Les actions de communication qu'il porte participent au rayonnement de la collectivité auprès des habitants et au-delà. Le service a également pour mission d'accompagner les services dans la valorisation des projets et actions.

- axe 1 Réaliser un état des lieux des outils de communication et solliciter l'accompagnement d'une agence spécialisée pour la réalisation d'une étude de stratégie de communication.
- axe 2 Déployer et harmoniser la signalétique sur les bâtiments communautaires.
- axe 3 Maintenir et animer les réseaux sociaux de la Communauté de communes à travers une représentation plus diversifiée des services et des compétences, et une meilleure lecture des messages à communiquer à la population.
- axe 4 Réaliser un bilan de la stratégie de communication interne mise en place en 2022.

## ZOOM SUR

### Une série de publications

Pour animer ses réseaux sociaux, créer de l'interaction et valoriser les compétences de l'intercommunalité, une série de publications « DES SERVICES AU QUOTIDIEN » a été mise en place depuis 2024 sur la page Facebook de la Communauté de communes. À partir d'interventions d'agents communautaires sur le terrain, sont publiées des photos et quelques chiffres clés qui permettent de montrer aux habitants les nombreuses actions concrètes de la Communauté de communes. Pour entretenir les espaces verts, faucher les accotements de routes, réaliser des aménagements d'espace public ou encore rénover des bâtiments : les agents du service public œuvrent au quotidien pour le bien-être des habitants.

L'utilisation du réseau social pour valoriser ces actions et ces métiers rend visible et explicite les choix politiques des élus, l'action publique et le travail du quotidien !



## PERSPECTIVES 2025

- Mise en œuvre d'actions de communication autour des 30 ans de la Communauté de communes (1995-2025)
- Construction d'une nouvelle stratégie de communication et déploiement du plan d'actions
- Démarrage du projet de refonte du site internet [www.bretagneromantique.fr](http://www.bretagneromantique.fr)

58 160

CONNEXIONS AU SITE INTERNET  
[www.bretagneromantique.fr](http://www.bretagneromantique.fr)



148

ARTICLES  
PARUS DANS  
LA PRESSE



30

PROJETS  
DE SERVICE  
ACCOMPAGNÉS

258



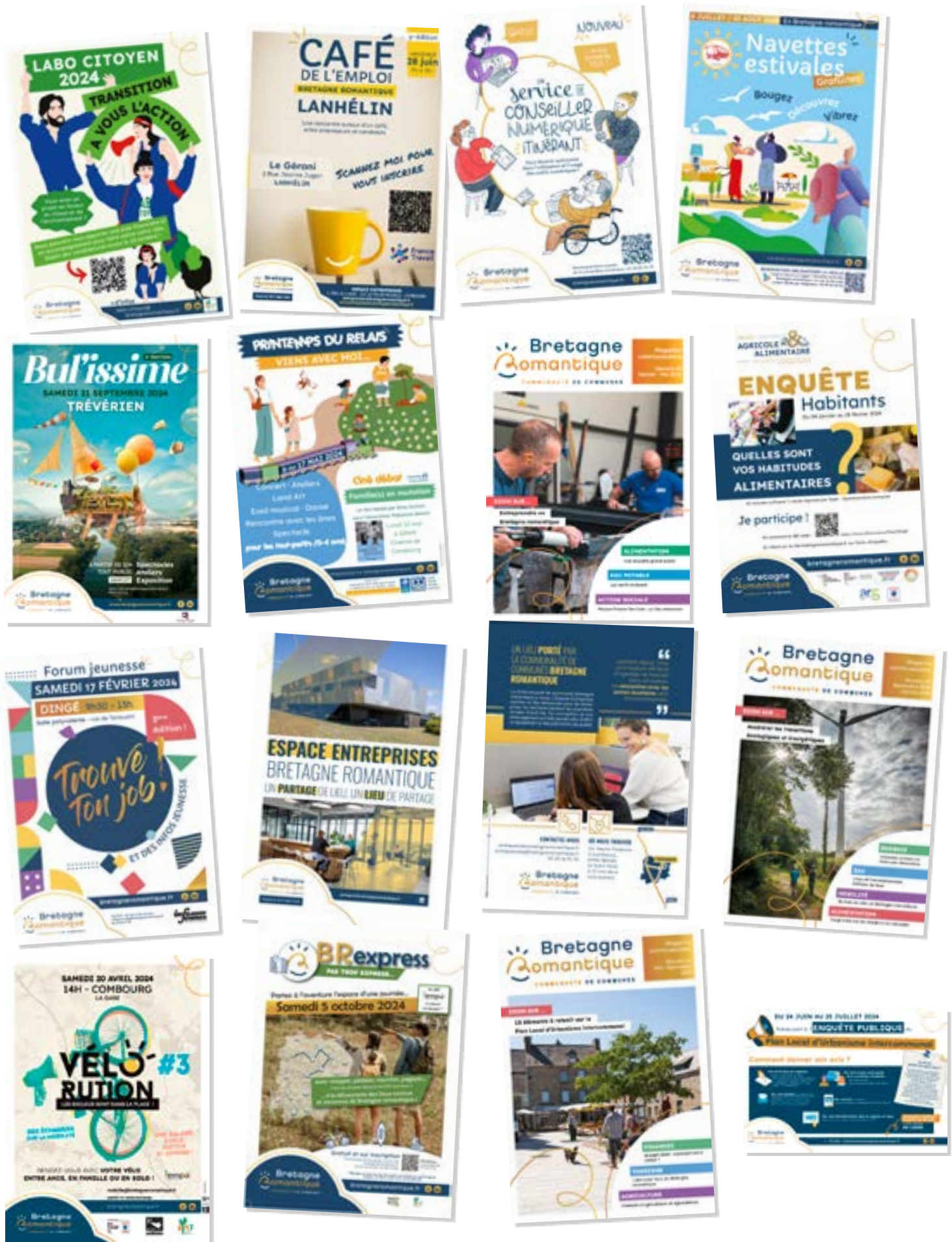
POSTS RÉALISÉS  
SUR LA PAGE FACEBOOK

88



POSTS RÉALISÉS  
SUR LE COMPTE LINKEDIN  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
BRETAGNE ROMANTIQUE

# VALORISATION ET PROMOTION DES ACTIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES





# FINANCES

En collaboration avec l'ensemble des services de la Communauté de communes, le service finances élabore un travail de prospective et de construction du budget en lien avec la feuille de route politique et les projets qui en découlent. Le service finances est ensuite chargé de sa mise en œuvre pratique à travers le paiement des factures et l'enregistrement des recettes.

- axe 1** Assurer une gestion financière rigoureuse et transparente.
- axe 2** Accompagner les services dans la gestion financière de leurs projets.

## DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS POUR ACCOMPAGNER LES ACTEURS LOCAUX

<b>Subventions aux associations</b>	<b>413 847 €</b>
> Culture	174 350 €
> Sport	133 329 €
> Éducation - Enfance - Jeunesse	61 137 €
> Tourisme	17 000 €
> Environnement	14 131 €
> Développement économique	13 900 €
<b>Participations auprès de structures partenaires</b>	<b>1 613 186 €</b>
Syndicat Intercommunal de Musique (SIM)	375 209 €
Destination touristique Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel	180 694 €
Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)	317 425 €
Pays de Saint-Malo	125 552 €
Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 35)	614 306 €
Aide à l'investissement des communes de moins de 1 000 habitants	282 155 €

## PERSPECTIVES 2025

- Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) : Définition des critères d'attribution et mise en œuvre
- Élaboration du rapport quinquennal des attributions de compensation
- Pacte fiscal et financier : bilan et reconduction

17

BUDGETS



4700

MANDATS DE DÉPENSES



2300

TITRES DE RECETTES



1 496 985 €

**ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS**

dont la réhabilitation de la Salle de gymnastique Pierre Bertel et les études sur le complexe sportif



842 805 €

**AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE**

dédiés au déploiement de la fibre optique



529 031 €

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

dédiés à l'acquisition de terrains pour le développement des zones d'activités et à l'entretien des 10 zones du territoire



504 631 €

**VOIRIE**

de travaux d'investissements sur les voiries communales hors agglomération



181 271 €

**VOIRIE**

d'achats véhicules et matériels



160 290 €

**LOGEMENT**

consacrés à l'aide à la diversification du parc de logements



72 299 €

**NUMÉRIQUE**

qui correspondent aux dotations informatiques des écoles



70 208 €

**PROMOTION TOURISTIQUE**

dont le balisage des sentiers de randonnées et les aménagements autour du canal d'Ile-et-Rance



57 523 €

**ENVIRONNEMENT - MOBILITÉ**

dont des aides aux communes pour des actions en faveur de la transition énergétique et les études de mise en place de lignes de covoiturage



57 244 €

**URBANISME**

pour l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)



# BILAN D'ACTIVITÉS FINANCIER 2024

Atténuation de charges  
**155 642 €**

Produits spécifiques  
**55 399 €**

Produits de gestion courante  
**50 933 €**

Dotations  
et participations  
**2 956 459 €**



**Impôts et taxes**  
**10 872 886 €**

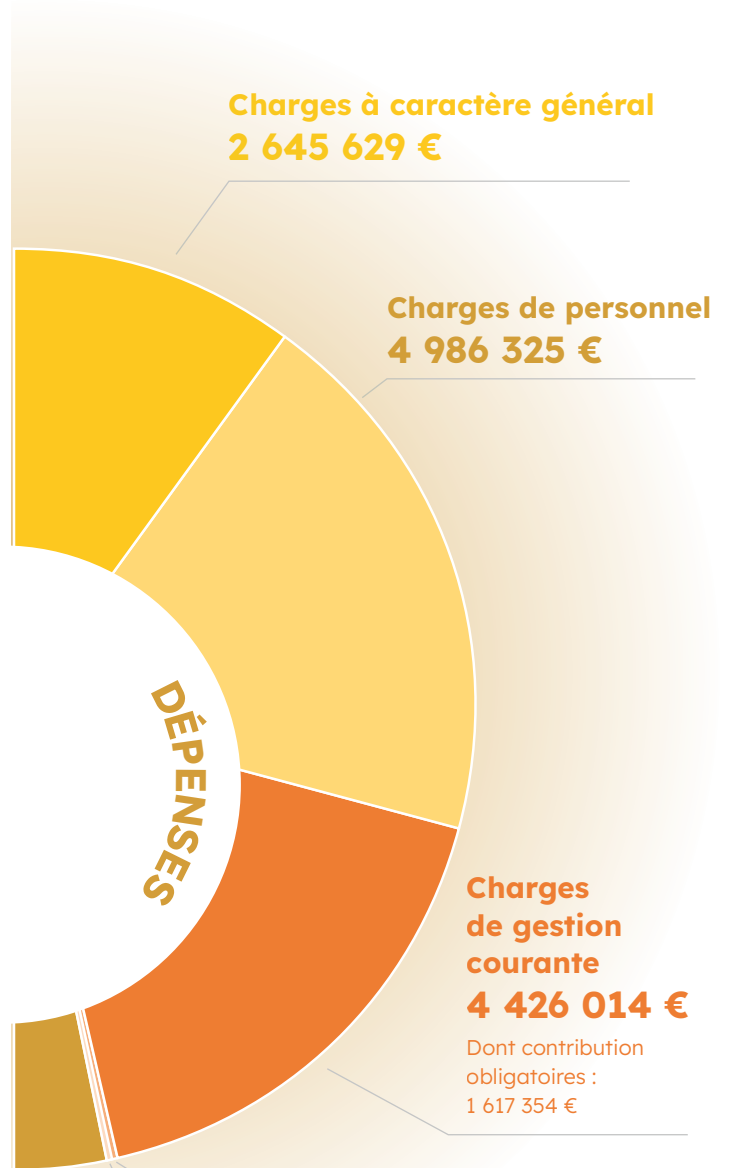
Dont Attribution de Compensation  
(versées par les communes) : 561 879 €

Refacturation du service Autorisation  
des Droits du Sol (ADS) : 529 634 €

**Produits des services**  
**1 187 112 €**

Dont refacturations de personnel  
mis à disposition : 529 816 €

Refacturation du service Autorisation  
des Droits du Sol (ADS) : 410 016 €



**Charges à caractère général**  
**2 645 629 €**

**Charges de personnel**  
**4 986 325 €**

**Charges  
de gestion  
courante**  
**4 426 014 €**

Dont contribution  
obligatoires :  
1 617 354 €

**Charges financières**  
**48 966 €**

**Charges spécifiques**  
**1 832 €**

**Atténuations de produits**  
**872 180 €**

Dont reversement aux communes : 466 372 €

Dont participation au fonds national de garantie  
des ressources fiscales : 355 478 €


# COMMANDE PUBLIQUE

Le service commande publique planifie et pilote la commande publique. De l'évaluation des besoins au suivi des marchés, en passant par la rédaction des dossiers de consultation et l'analyse des offres, il intervient aux différentes étapes de la commande. Il sensibilise les élus, services et communes du territoire, via des documents de cadrage, de la formation et de la veille sur le sujet.


- axe **1** Sécuriser les actes.
- axe **2** Optimiser les achats.
- axe **3** Assurer la performance environnementale et sociale des achats.
- axe **4** Sensibiliser aux règles de la commande publique.

**VOLUME FINANCIER DES ACHATS =**  
**13 726 018 € TTC**

PLATEFORME MEGALIS

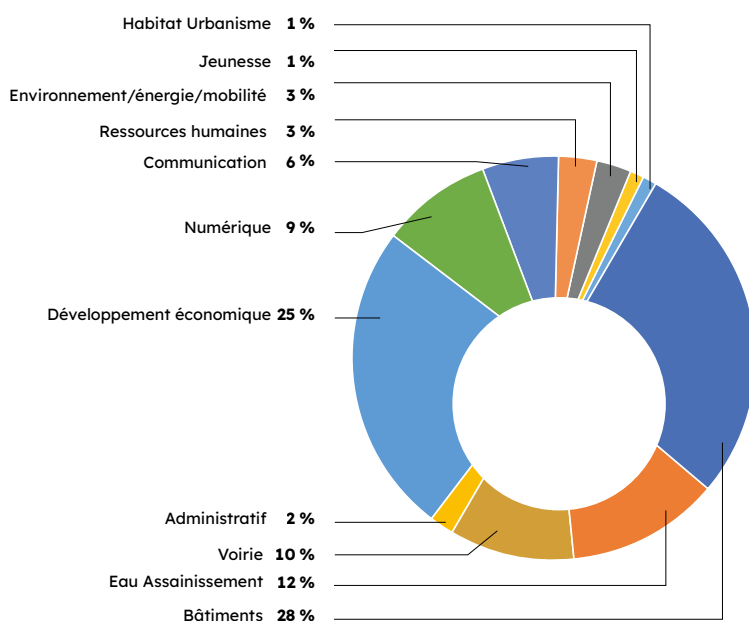


**12**  
CONSULTATIONS  
PUBLIQUES

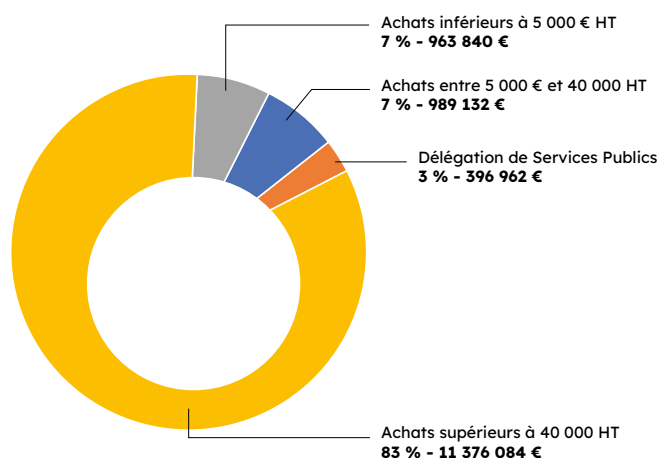


**136**  
DOSSIERS  
TÉLÉCHARGÉS  
ET **51** OFFRES  
DÉPOSÉES

## RÉPARTITION PAR SERVICE



## VOLUME FINANCIER DES ACHATS



## RÉPARTITION DES FOURNISSEURS SELON LEUR PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE

**35% CCBR**    **29 % Ile et Vilaine**  
**7% Bretagne**    **29 % France**

## PERSPECTIVES 2025

- Élaboration du **guide de la commande publique** de la Communauté de communes en concertation avec les services gestionnaires et les élus.
- Définition d'une **politique achat responsable** en lien avec les objectifs de développement durable inscrits dans le code de la commande publique et les axes du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

# NUMÉRIQUE

**Le service numérique assure le bon fonctionnement des systèmes d'information numériques au sein de la collectivité et des écoles publiques du territoire. Il est moteur dans les usages innovants de l'outil numérique et il accompagne les communes du territoire qui le souhaitent.**

- axe 1** Mettre en place une solution de gestion globale du parc informatique.
- axe 2** Refondre la politique de sauvegarde et mettre en place une sauvegarde déconnectée.
- axe 3** Déployer le parapheur de signature électronique auprès des services communautaires.
- axe 4** Mettre en place un outil d'alerte afin de sécuriser les agents d'accueils sur les différents sites communautaires.



## 489

HEURES AU SERVICE DES ÉCOLES DONT **330** HEURES D'ASSISTANCE ET **57** HEURES D'ANIMATION AUTOUR DE L'UTILISATION DES OUTILS



## 1710

TICKETS D'ASSISTANCE (CCBR ET ÉCOLES CONFONDUES)

## 553

HEURES CONSACRÉES À L'ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION CYBERSÉCURITÉ



## ZOOM SUR

### Le marché de télécommunication

En 2024, le service du Numérique a travaillé à la rationalisation des achats. L'adhésion à l'offre de service de la centrale d'achat LA CANUT a permis de diminuer les coûts de certains services et d'obtenir de meilleurs services sur 3 volets :

- ⊙ l'acquisition et l'installation de licences de logiciels de bureautique
- ⊙ l'achat de matériel type ordinateurs et téléphones reconditionnés
- ⊙ les télécommunications avec notamment le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble des bâtiments communautaires et des forfaits téléphoniques à prix attractifs, impliquant une baisse de 42% de la facture annuelle sur ce dernier point.



## PERSPECTIVES 2025

- ⊙ Élaboration d'un schéma directeur local des systèmes d'information
- ⊙ Organisation d'une offre de services numériques pour les communes
- ⊙ Acquisition d'un outil numérique de conduite de projet
- ⊙ Renouvellement du matériel des salles dédiées aux serveurs informatiques
- ⊙ Mise en œuvre de la dématérialisation du courrier



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La politique de soutien au tissu économique permet d'accompagner au mieux les entreprises du territoire afin de les aider à améliorer leurs outils de production et faciliter l'emploi. L'aménagement des zones d'activités complète la démarche tout en gardant une vigilance sur la problématique du maintien des commerces et services en centre bourg.

- axe 1 Accompagner les porteurs de projets à travers les parcours « Ici je crée » et « Ici je développe » : des accompagnements personnalisés autour de la création ou développement d'entreprises.
- axe 2 Développer une action foncière pour anticiper l'accueil de nouvelles entreprises.
- axe 3 Disposer à l'Espace Entreprises d'espaces de bureaux et de co-working pour faciliter l'ancrage de jeunes entreprises sur le territoire.
- axe 4 Mettre en relation des employeurs et demandeurs d'emploi du territoire lors de temps dédiés : les Cafés de l'Emploi.

## ZOOM SUR

### Réaménagement de l'Espace Entreprises Bretagne romantique

Avec l'Espace Entreprises Bretagne romantique, la Communauté de communes propose un lieu de travail partagé où l'on peut exercer son activité de façon autonome sans être isolé. En 2024, le réaménagement de l'équipement a été finalisé pour une offre plus adaptée aux besoins des locataires : bureaux nomades avec location à la demi-journée, espace de convivialité agrandi, davantage de places de coworking et un hall d'accueil dédié à l'orientation des visiteurs. Le chantier réalisé en deux phases a mobilisé des entreprises locales pour une inauguration du bâtiment en octobre 2024 (voir p. 4 : cérémonie rassemblant acteurs institutionnels et économiques.)



## PERSPECTIVES 2025

- Poursuite de la politique d'action foncière pour conforter et étendre les zones d'activités économiques
- Réalisation d'études et de travaux pour la zone Moulin Madame 3 à Combourg
- Réalisation d'études pour l'extension des zones d'activité du Bois du Breil à Saint-Domineuc et de Rolin à Québriac
- Programmation d'événements en faveur de l'emploi pour conforter les relations avec les entreprises locales
- Création de nouveaux ateliers relais zone de la Morandais à Tinténiac pour faciliter l'installation de nouvelles entreprises

# 45 342 €



DE SUBVENTIONS VERSÉES  
POUR LE « PASS COMMERCE  
& ARTISANAT » AU PROFIT  
DE 11 BÉNÉFICIAIRES

# 124

PERSONNES ACCOMPAGNÉES DANS  
LEUR PROJET DE CRÉATION OU  
DE DÉVELOPPEMENT DONT  
84 ONT SUIVI LES PARCOURS  
« ICI JE CRÉE » ET « ICI JE DÉVELOPPE »

# 415 000 €

INVESTIS SUR L'ACHAT  
DE FONCIER POUR L'EXTENSION  
DES ZONES D'ACTIVITÉS

# HABITAT & URBANISME

Le service a pour mission l'élaboration, la modification et la révision des documents d'urbanisme, l'instruction des demandes d'autorisations du droit des sols (ADS), le conseil auprès des communes dans le cadre de leurs projets urbains ainsi que le conseil des particuliers. Il a également la charge de la définition et de la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat.

- axe 1 Approuver le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- axe 2 Poursuivre l'instruction des demandes d'urbanisme pour les Communautés de communes Bretagne romantique et Dol-Baie-du-Mont-Saint-Michel, soit 37 communes.
- axe 3 Apporter des conseils aux particuliers dans le cadre de permanences : architecte conseiller, ADIL 35, rénovation énergétique
- axe 4 Favoriser un urbanisme qualitatif et le parcours résidentiel des habitants en accompagnant la construction de programmes de logements locatifs sociaux.

 2 054

DOSSIERS DE DEMANDES D'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS ONT ÉTÉ TRAITÉS

 57

AVIS D'HABITANTS RECUEILLIS DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE PLUI

## ZOOM SUR

### L'approbation du PLUi

Depuis 2018, la Communauté de communes élabore un Plan Local d'Urbanisme à l'échelle intercommunale. Après un travail de co-construction, d'une première phase de validation avec son arrêt de projet en février 2024, du recueil de l'avis des institutionnels et d'une enquête publique à l'été 2024, le PLUi a été approuvé le 16 décembre 2024 par les conseillers communautaires. Ce projet structurant définit à l'horizon 2035 une stratégie d'aménagement du territoire pour les 25 communes. Cette harmonisation des règles de construction est destinée aux habitants, actuels et futurs, de la Bretagne romantique répond aux enjeux de :

- ⊙ développement équilibré du territoire en renforçant le rôle des 3 pôles de centralité, des bourgs de proximité, d'hyper proximité et des communes rurales et historiques
- ⊙ préservation des paysages, de la ressource en eau ou l'encouragement de la performance énergétique du bâti
- ⊙ dynamique économique confortée par le développement des zones d'activités et le soutien aux commerces de proximité.



## PERSPECTIVES 2025

- ⊙ Mise en œuvre du PLUi
- ⊙ Renforcement de la politique habitat à travers la signature d'un programme d'intérêt général Pacte Territorial
- ⊙ Révision du Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage et adaptation des solutions locales par la création de terrains familiaux locatifs
- ⊙ Poursuite de la dématérialisation de l'instruction des autorisations du droit des sols (ADS) et intégration de 4 nouvelles communes au périmètre du service ADS

# ENVIRONNEMENT

Le service Environnement-Energie-Mobilité assure le développement et le suivi d'actions relatives aux transitions écologiques et énergétiques, inscrites dans le Plan Climat Air Énergie Territorial 2021-2026, document cadre de la Communauté de communes sur le champ des transitions.

- axe 1 Poursuivre l'élaboration du Projet Agricole et Alimentaire et animer des temps de sensibilisation des habitants.
- axe 2 Organiser deux Cafés-citoyens et un Labo Tour pour mieux faire connaître le dispositif du Labo citoyen dédié au soutien d'actions locales en faveur de la transition énergétique.
- axe 3 Accompagner 15 communes dans l'optimisation de leurs consommations énergétiques avec un conseiller dédié.
- axe 4 Conduire l'évaluation à mi-parcours du Plan Climat de la Bretagne romantique et mettre à jour des indicateurs chiffrés avec l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB).

## ZOOM SUR

### Des partenariats locaux au service des transitions

Au quotidien, pour mener à bien les actions liées aux transitions écologiques et énergétiques, la Communauté de communes s'appuie sur un réseau de partenaires locaux essentiels à la réussite des projets :

- ⊙ La Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine et Agrobio35 ont accompagné la Bretagne romantique dans le diagnostic agricole du territoire et l'animation de temps de travail et de formation avec les agriculteurs locaux.
- ⊙ L'association Bien Vivre en Bretagne romantique a activement participé à l'enquête grand public liée au PAAT.
- ⊙ Les techniciens bocage du Syndicat de bassin versant du Linon qui accompagnent au quotidien les projets de plantation de haies bocagères des habitants.
- ⊙ Des Idées Plein La Terre accompagne la Bretagne romantique depuis 2019 sur le pilotage du Labo citoyen et les actions associées.
- ⊙ L'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB) fournit annuellement des données actualisées sur l'énergie, le climat, les émissions de gaz à effet de serre du territoire et rend accessibles ces informations au plus grand nombre.

## PERSPECTIVES 2025

- ⊙ Poursuite du Labo Citoyen avec trois temps forts : un Labo-Tour printanier, une rencontre automnale des porteurs de projets et une session de candidature
- ⊙ Finalisation du plan d'actions du PAAT avec des mesures concrètes en faveur d'une consommation alimentaire locale et durable
- ⊙ Adhésion de nouvelles communes au service de conseil en énergie

3

PROJETS SOUTENUS AU LABO  
CITOYEN SOIT 7 500 €  
DE SUBVENTIONS ACCORDÉS  
EN FAVEUR DE LA TRANSITION

3 371

ARBRES ET ARBUSTES PLANTÉS  
SOIT 2,7 KM DE HAIES  
ET 1,3 HA DE BOSQUETS

187

NIDS DE FRELONS  
ASIATIQUES DÉTRUITS

317 000 €

CONSACRÉS À LA PRÉSERVATION DES COURS  
D'EAU ET DES ZONES HUMIDES





# MOBILITÉ

La politique de mobilité déployée par la Communauté de communes Bretagne romantique vise à développer **une mobilité durable**. Elle repose sur une stratégie globale favorisant l'ensemble des déplacements décarbonés à l'échelle du territoire.

- axe **1** Déployer un programme d'éducation à la mobilité : Savoir Rouler à Vélo.
- axe **2** Sensibiliser aux différents modes de déplacements par des temps forts à destination des habitants : Vélorutions, BR express, ciné-conférence...
- axe **3** Finaliser l'étude du Plan de Mobilité Simplifié Tempo intégrant notamment une étude d'opportunité pour la mise en place de lignes d'autostop organisé.



## PERSPECTIVES 2025

- Expérimentation d'une ligne de transport régulière depuis la Gare de Combourg
- Adoption du Plan de Mobilité Simplifié
- Lancement d'un service d'auto-stop organisé ou lignes de covoiturage
- Réflexion sur le développement d'un service de Transport à la Demande (TàD)

**4 500** 

ÉCOLIERS TRANSPORTÉS EN CAR  
VERS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS  
ET CULTURELS DU TERRITOIRE

**55** 

ÉLÈVES DE CM2 FORMÉS AU PROGRAMME  
SAVOIR ROULER À VÉLO

**230** 

UTILISATEURS DES NAVETTES ESTIVALES

## ZOOM SUR

### La Vélorution #3 : les biclous sont dans la place

En avril 2024, la Communauté de communes, en lien avec l'association Des Idées Plein La Terre, a proposé à la population de participer à une balade à vélo festive et joyeuse dans les rues de la ville de Combourg. Au programme : des stands proposés par les différents partenaires mobilité du territoire, installés sur le parvis de la gare de Combourg ; un parcours de 8 km passant par le centre-ville et les principaux axes, permettant aux 53 cyclistes de tous âges présents de montrer que le vélo a toute sa place dans l'espace public. Cette initiative a été une belle occasion d'associer et de sensibiliser les habitants aux enjeux des mobilités douces, intégrés au Plan de Mobilité Simplifié de la Communauté de communes.

# TOURISME

**Le tourisme est un levier pour le développement économique et le rayonnement du territoire. Objectifs : faire gagner le territoire en attractivité, grâce à une offre adaptée aux pratiques touristiques actuelles et à une promotion de la richesse patrimoniale et naturelle de la Bretagne.**

- axe 1** Travailler, avec notre office de tourisme Destination Saint-Malo-Baie-du-Mont-St Michel, à la promotion et au rayonnement du territoire et de ses acteurs.
- axe 2** Valoriser le tourisme vert via une offre qualitative de sentiers pédestres et cyclo-touristiques et en lien avec les communes du territoire et le Contrat de Canal.
- axe 3** Renforcer les liens avec les acteurs du territoire, qu'ils soient publics, privés ou associatifs.
- axe 4** Suivre la mission d'ingénierie touristique confiée au pôle Développement de la Destination pour l'accompagnement des communes dans leurs projets.
- axe 5** Poursuivre l'identification de l'offre d'hébergement sur le territoire pour application de la taxe de séjour et proposer un outil de dématérialisation de la déclaration.

## ZOOM SUR

### Des rencontres avec les acteurs du tourisme en Bretagne romantique

Parce qu'ils sont des acteurs essentiels de la dynamique touristique et économique du territoire, la Communauté de communes réunit les professionnels du tourisme (hébergeurs, sites de loisirs ou de visite) pour créer de l'interconnaissance et favoriser leur implication dans les actions touristiques locales. En 2024, deux rencontres ont eu lieu : une en mars à destination spécifiquement des hébergeurs, et une seconde en novembre où étaient conviés l'ensemble des professionnels.

Au programme : partage du bilan touristique de l'été 2024, présentation des actions du contrat canal ou encore une sensibilisation aux enjeux de la transition climatique et au rôle que peuvent jouer les acteurs touristiques dans la mise en place de solutions durables.




## PERSPECTIVES 2025

- Mise en œuvre des actions du Contrat Canal et notamment de l'appel à projets pour redonner vie à trois maisons éclusières
- Mise en place des nouvelles modalités d'attribution d'aides financières aux projets communaux de valorisation touristique et durable

**11 325**

PERSONNES ACCUEILLIES AU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE À COMBOURG ET À LA MAISON DU CANAL À HÉDÉ-BAZOUGES

**7 654 €**

D'AIDE POUR LES PROJETS COMMUNAUX DE VALORISATION TOURISTIQUE ET DURABLE 

**322**

HÉBERGEMENTS RÉFÉRENCÉS SUR LA PLATEFORME DE DÉCLARATION DE LA TAXE DE SÉJOUR EN BRETAGNE ROMANTIQUE, DONT 27 RÉSIDENCES PRINCIPALES

# BÂTIMENTS

Le service bâtiments gère les équipements dont la Communauté de communes est propriétaire : équipements sportifs, écoles de musique, immeubles de bureaux, aires de gens du voyage, ateliers relais... Il en assure notamment l'entretien et participe à leur développement et leur évolution.

- axe 1 Assurer l'entretien préventif et curatif des équipements.
- axe 2 Mettre en œuvre et suivre le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) dédié aux rénovations énergétiques et fonctionnelles des bâtiments communautaires (rénovation de la salle de gymnastique Pierre Bertel, de l'ex-Trésorerie, construction d'un centre technique communautaire).
- axe 3 Déployer la logistique des cérémonies et événementiels portés par la Communautés de communes.

AU CENTRE TECHNIQUE  
COMMUNAUTAIRE SITUÉ  
À MEILLAC

302 MWH

D'ÉLECTRICITÉ VERTE  
PRODUITE PAR AN GRÂCE  
AUX OMBRIÈRES PHOTOVOLTAÏQUES

120 m<sup>3</sup>

D'EAU ÉCONOMISÉS GRÂCE  
AU SYSTÈME DE RÉCUPÉRATION  
D'EAU DE PLUIE INSTALLÉ SUR  
LES ATELIERS ET OMBRIÈRES

## ZOOM SUR

### La transformation de l'ancien Trésor Public en Espace Services à Tinténiac

À la suite de la fermeture de l'antenne du Trésor Public en 2023, le bâtiment communautaire est réaménagé en immeuble de bureaux dans le but d'offrir un guichet de proximité aux habitants sur le bassin de vie de Tinténiac. Il accueillera notamment le Service Info Jeunes (voir p.27) et des permanences France services (voir p.24-25) ainsi que les services Eau-Assainissement et le Syndicat Mixte du Linon, partenaire de la Communauté dans les gestions des milieux aquatiques et du bocage. L'opération de rénovation menée tout au long de l'année 2024 permet de répondre à une problématique d'espace sur les autres sites communautaires tout en donnant une nouvelle fonction au bâtiment situé en cœur de ville. L'ouverture au public de l'Espace Services Bretagne romantique est prévue en mars 2025.



MINISTÈRE  
DE L'ACTION PUBLIQUE,  
DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DE LA SIMPLIFICATION  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Ille & Vilaine  
LE DÉPARTEMENT

## PERSPECTIVES 2025

- Achèvement des rénovations de l'ancien Trésor Public à Tinténiac et de la salle de gymnastique Pierre Bertel à Saint-Domineuc
- Démarrage des études de réhabilitation du complexe sportif à Combourg
- Construction de nouveaux ateliers relais dans la zone d'activité de la Morandais à Tinténiac
- Extension du réseau de chaleur à Combourg avec le raccordement à la nouvelle Maison des enfants
- Accompagnement des travaux d'aménagement du canal avec la Région Bretagne et les communes partenaires
- Lancement des études pour la construction d'un Espace social commun avec le Département d'Ille-et-Vilaine à Combourg

# EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIF

Le service eau potable et assainissement non collectif assure la **production et la distribution de l'eau potable** sur le territoire, ainsi que la **vérification de la conformité des installations d'assainissement individuels**.

- axe **1** Poursuivre le renouvellement du réseau d'eau potable.
- axe **2** Suivre et animer un programme de recherche d'eau souterraine.
- axe **3** Réhabiliter la station de terre Rouge située à Bonnemain.
- axe **4** Mettre en œuvre l'extension des pénalités pour les installations d'assainissement non-conformes pour la santé des personnes.



## PERSPECTIVES 2025

- Renouvellement de 1,40 % du réseau d'eau potable
- Lancement des études pour les rénovations des stations de Couabrac et Bleuquen
- Mise en place de 4 groupes électrogènes sur des stations.
- Mise en place d'une politique d'économie d'eau sur le territoire

 **86,2%**  
DE RENDEMENT SUR LE  
RÉSEAU D'EAU POTABLE

 **8 019**  
INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENTS  
NON COLLECTIFS SUR LE TERRITOIRE

 **12 190** ml  
MÈTRES LINÉAIRES DE RÉSEAU  
D'EAU POTABLE RENOUEVÉES SOIT 1,48 %  
DU LINÉAIRE TOTAL

 **1287**  
CONTRÔLES  
D'ASSAINISSEMENT  
RÉALISÉS DONT **698** BONS  
FONCTIONNEMENTS

## ZOOM SUR

### La recherche d'eau souterraine

Afin de répondre aux besoins futurs et de sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire, la Communauté de communes agit sur deux volets : les économies d'eau et la recherche de nouvelles ressources d'eau souterraine. C'est dans ce cadre qu'a été lancé, en 2024, un programme de recherche en eau en Bretagne romantique. Une première phase d'études a permis de sélectionner 6 sites de 20 à 50 hectares répondant à des critères hydrogéologiques et environnementaux favorables, s'en suit la prospection de terrains. Les résultats des investigations géophysiques menées, comme ci-contre un forage d'essai à Dingé, permettront de confirmer l'intérêt de ces 6 sites vis-à-vis de la présence d'eau souterraine. La durée avant mise en service d'un nouveau forage (prospection, essais, procédures administratives, travaux) est estimée à 15 ans.



# VOIRIE

Le service voirie entretient 728 km de routes et 417 km de chemins ruraux ainsi que leurs abords. Il assure également l'entretien de près de 500 km de chemins de randonnée. Il prépare, met en œuvre et assure l'assistance technique sur les gros travaux de voirie programmés par les communes au travers de Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

- axe 1 Offrir aux communes une palette de solutions techniques pour les opérations de modernisation de la voirie.
- axe 2 Réaliser le programme d'entretien de la voirie hors agglomération.
- axe 3 Poursuivre et améliorer les actions préventives sur l'entretien des chemins de randonnées pour offrir des conditions de pratiques optimales



## ZOOM SUR

### Le fauchage tardif

Afin de favoriser la biodiversité et de préserver la santé des sols, la Communauté de communes pratique le fauchage tardif : cela consiste à ne pas faucher la végétation avant le mois d'août.

Le fauchage dit « précoce », généralement pratiqué de mai à juillet, empêche de nombreuses espèces végétales et animales de se développer. Les insectes pollinisateurs, par exemple, ont besoin de fleurs pour se nourrir et se reproduire, tandis que les oiseaux recherchent des zones de nidification et de refuge.

Le fauchage tardif présente également des avantages pour la santé des sols, en les protégeant de l'érosion et de l'évaporation de l'eau. Cela contribue à maintenir la fertilité des sols et à lutter contre les inondations.

Ce type de fauchage est proposé aux communes du territoire pour les chemins ruraux empierrés uniquement. Parmi les 25 communes, 16 ont adhéré à cette méthode.

## PERSPECTIVES 2025

- Élargissement du fauchage tardif dans les chemins non revêtus
- Réaliser la réfection de 18 km de route annuellement afin d'avoir un taux de renouvellement de 2,5 % par an

# 25%

DU TEMPS DE TRAVAIL DU SERVICE  
CONSCRÉ AU FAUCHAGE, DÉBROUSSAILLAGE  
ET 26 % AU CURAGE DE FOSSÉS

# 28 560 M<sup>2</sup>

D'ENROBÉS ET 5 802 m<sup>2</sup> D'ENDUIT  
SUPERFICIEL POUR MODERNISER  
LA VOIRIE

# 100 000 M<sup>2</sup>

DE CHAUSSEE TRAITÉE AU POINT À TEMPS  
AUTOMATIQUE (PATA)

# ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

**Le service action sociale met en œuvre un Plan d'Actions Sociales défini par les élus. Il pilote également les activités du chantier d'insertion « CAP », de la Maison France services et coordonne le volet social concernant les deux aires d'accueil des gens du voyage du territoire**

**axe 1** Développer un maillage équilibré et harmonisé d'accès aux services et aux dispositifs.

**axe 2** Coordonner et animer une action sociale et solidaire sur le territoire.

## ZOOM SUR

### Le travail partenarial sur l'aide alimentaire

En février 2024, un comité des solidarités composé de partenaires de l'action sociale, d'élus et d'acteurs locaux s'est réuni sur le thème de l'aide alimentaire.

Les participants ont pu échanger, interagir et faire émerger des pistes de travail concernant l'accueil des bénéficiaires, la collaboration, la mutualisation ou encore la communication.

En complément, un document Guide aide alimentaire a été mis à jour et diffusé aux élus et professionnels du secteur social afin d'orienter au mieux les usagers qui expriment un besoin en la matière. Il présente l'organisation et les modalités d'accès à l'aide alimentaire sur l'ensemble du territoire et regroupe les contacts utiles.



4

RENCONTRES DU COMITÉ DES SOLIDARITÉS

3

GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES : AIDE ALIMENTAIRE, LOGEMENT D'URGENCE, LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

2

SESSIONS DE FORMATION DES ÉLUS : LOGICIEL DE GESTION DES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL, AGIR AUPRÈS DES PUBLICS EN VULNÉRABILITÉ SOCIALE

## PERSPECTIVES 2025

- Déploiement de nouvelles permanences France services sur 15 communes du territoire
- Animation et coordination du réseau France services en Bretagne romantique
- Poursuite des ateliers numériques gratuits pour les habitants
- Proposition d'une offre d'hébergements temporaires pour des personnes victimes de violences
- Formalisation d'un nouveau dispositif de lutte contre l'isolement en lien avec les communes
- Animation de temps de concertation entre élus, partenaires et acteurs sociaux
- Poursuite de la mise en œuvre du projet de service du Chantier Accompagnement Projet



## Réaménagement de l'accueil de la Maison France Services à Combourg

Pour améliorer la qualité de l'accueil des habitants, le hall de la Maison France Services communautaire a été réaménagé courant 2024. La surface est découpée en quatre espaces dédiés à l'orientation des visiteurs, la consultation d'un accès à internet, un espace de documentation pour les jeunes en lien avec le Service Info Jeunes (voir p.30) et un bureau fermé dédié à l'accompagnement aux démarches numériques. Les travaux ont été réalisés en partie par le service Bâtiments et le Chantier Accompagnement Projet de la Communauté de communes.



## Les réalisations du Chantier Accompagnement Projet

Tout au long de l'année, les agents en insertion du Chantier Accompagnement Projet ont œuvré à différents travaux et ouvrages sur sollicitation des communes et de la Communauté de communes. De la réalisation d'un escalier en béton à la Base nautique à Saint-Domineuc à la création et l'installation de tables de pique-nique en bois à Trévérien, ces chantiers contribuent à la fois à l'acquisition de nouvelles compétences professionnelles et techniques pour les agents en insertion et à l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire.

**3 730** RENDEZ-VOUS  
AVEC DES PARTENAIRES  
À LA MAISON FRANCE SERVICES

**435** RENDEZ-VOUS  
D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES  
ADMINISTRATIVES EN LIGNE

**11 659**  
ACCUEILS PHYSIQUES  
ET TÉLÉPHONIQUES

**215** HEURES  
D'ACCOMPAGNEMENT  
SOCIO-PROFESSIONNEL  
DES AGENTS EN INSERTION

**22** SEMAINES DE STAGES  
EN MILIEU PROFESSIONNEL  
POUR LES AGENTS EN INSERTION

**4 668** HEURES  
D'INTERVENTION POUR DES COMMUNES,  
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES,  
DES ASSOCIATIONS OU SYNDICATS

## CONSEILLER NUMÉRIQUE ITINÉRANT



**682**

RENDEZ-VOUS D'ACCOMPAGNEMENT  
À L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES  
DANS **22** COMMUNES DU TERRITOIRE

**87**

PERSONNES ACCOMPAGNÉES  
INDIVIDUELLEMENT  
ET **62** EN ATELIERS COLLECTIFS

# CULTURE

Pour proposer une offre culturelle de proximité, le service Culture soutient les acteurs culturels, met en place des actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle des plus jeunes et anime un réseau de 13 bibliothèques et médiathèques.

- axe 1 Poursuivre la structuration du réseau des bibliothèques avec l'intégration de la bibliothèque de La Chapelle-aux-Filtzméens et un nouveau programme d'animations commun.
- axe 2 Soutenir le dynamisme culturel associatif sur le territoire en attribuant des subventions à des projets itinérants ou innovants.
- axe 3 Donner plus de visibilité aux associations culturelles à travers un annuaire en ligne.
- axe 4 Encourager l'éducation artistique et culturelle avec la mise en place de résidences artistiques en milieu scolaire.

 **134 153**  
PRÊTS DE LIVRES, MAGAZINES,  
CD ET DVD

 **4 160**  
ADHÉRENTS ACTIFS  
AU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

**33**   
PROJETS D'ASSOCIATIONS  
CULTURELLES SUBVENTIONNÉS

 **61**  
ÉLÈVES DE CM1 AYANT PARTICIPÉ  
À LA RÉSIDENCE ARTISTIQUE  
EN MILIEU SCOLAIRE

## ZOOM SUR



### Une 13<sup>e</sup> bibliothèque intègre le réseau : celle de La Chapelle-aux-Filtzméens

Dans le cadre de sa politique culturelle et des actions en faveur de la « Culture pour tous ! » la Communauté de communes anime un réseau de bibliothèques et médiathèques communales qui est rejoint, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2024 par la bibliothèque de La Chapelle-aux-Filtzméens. Située derrière la Mairie, la bibliothèque de La Chapelle aux Filtzméens propose un lieu de consultation et d'emprunt de livres et documents pour tous les publics. Les adhérents disposent à présent de cartes lecteurs et d'un compte sur le portail internet du réseau afin d'emprunter, réserver, prolonger le prêt d'ouvrages divers et variés. Ce sont plus de 90 000 livres, revues, CD et DVD qui sont ainsi accessibles à tous sur le territoire et qui circulent entre les différentes bibliothèques.

## PERSPECTIVES 2025

- Passage à la gratuité de l'adhésion au réseau des bibliothèques pour tous les publics.
- Élargissement du festival Bul'issime à 2 jours
- Réalisation d'un état des lieux des actions Education Artistique et Culturelle (EAC) sur le territoire



# RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un **lieu de rencontre et d'échange** pour les assistants maternels, gardes à domicile et pour les parents. Toutes les thématiques liées au quotidien d'un tout-petit et son développement peuvent être abordées, que ce soit, au travers d'un **accompagnement personnalisé**, ou avec les divers **événements** organisés tout au long de l'année.

- axe **1** Informer les familles et accompagner le recours à un assistant maternel ou garde à domicile.
- axe **2** Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels de la Petite Enfance.
- axe **3** Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques.

## ZOOM SUR

### « Viens je t'emmène... » un Printemps du Relais sur le thème du voyage

Au printemps, 212 enfants, parents et assistants maternels ont participé à des ateliers, un spectacle et un ciné-débat conçus pour éveiller les sens et permettre aux professionnels ainsi qu'aux parents de profiter d'instantanés dédiés aux tout-petits.

Au programme : des déplacements à dos d'âne, en brouette ou sur des couvertures, un concert musical invitant à voyager dans les bois, de la danse, du land art, des explorations sonores et bien d'autres activités.



## PERSPECTIVES 2025

- ⦿ Information des familles et formations des professionnels au développement du tout petit avec une exposition itinérante et une sensibilisation aux compétences psychosociales proposés avec l'association Ensemble pour la Petite Enfance
- ⦿ Mise en place d'un temps fort Petite Enfance et parentalité

**302**

MATINÉES  
D'ÉVEIL  
ORGANISÉES



**282**

FAMILLES INFORMÉES  
PAR LE RELAIS PETITE ENFANCE



**124**

PERSONNES PRÉSENTES À  
5 CONFÉRENCES SUR DES THÉMATIQUES  
DE LA PETITE ENFANCE

# SERVICE INFO JEUNES

Le Service Info Jeunes **accueille et informe les jeunes** depuis le collège et les jeunes adultes sur les sujets de leur quotidien : orientation, emploi, logement, aides financières... Il les **accompagne dans leurs projets** : mobilité internationale, création d'évènements, animation locale... Il anime des ateliers dans les établissements scolaires et organise des évènements.

- axe **1** Créer une dynamique avec les élus en charge de la jeunesse sur le territoire.
- axe **2** Favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale.
- axe **3** Animer des temps d'information en lien avec les centres d'intérêts des jeunes.

## ZOOM SUR

### Le soutien des initiatives des jeunes

La Communauté de communes a à cœur de valoriser la participation des jeunes en soutenant leurs initiatives. À travers la Bourse aux projets, des initiatives variées ont pu voir le jour en 2024 :

- ⦿ projets de mobilité internationale (vacances, actions humanitaires, découvertes),
- ⦿ 2 projets artistiques, dont l'organisation d'un Fest Noz par des jeunes du territoire,
- ⦿ 1 projet d'initiative locale autour de la fabrication de pain,
- ⦿ 4 coups de pouce financiers pour aider des jeunes à passer leur BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et travailler dans l'animation.

Par ailleurs, le Service Info Jeunes a invité les jeunes à présenter leurs projets lors de deux « Rencontres des Possibles », où de riches échanges entre pairs et avec des élus jeunesse ont permis d'encourager leurs idées !



## PERSPECTIVES 2025

- ⦿ Mise en place d'actions autour du bien-être et de la santé des jeunes
- ⦿ Renouvellement du label Info Jeunes
- ⦿ Proposition de formations dédiées aux élus jeunesse des communes du territoire

# 1221

ACCUEILS,  
DES JEUNES ET DES PARENTS

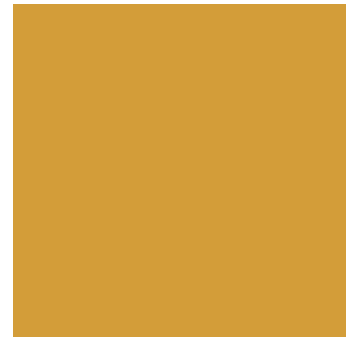
# 29

ACTIONS COLLECTIVES :  
TEMPS D'INFORMATIONS, ATELIERS,  
FORUM « TROUVE TON JOB ! »,  
BABY-SIT'DATING...









**Communauté de communes Bretagne romantique**

22, rue des coteaux - 35 190 La Chapelle-aux-Filtzméens

02 99 45 23 45

accueil@bretagneromantique.fr

www.bretagneromantique.fr

bretagneromantique.fr

